

THE OFFICIAL BEER OF
ST. MAARTEN CARNIVAL 2017

Heineken

DRONES : VOLER, CELA S'APPREND ! p.8 & 9

FORUM VOUS PROPOSE LE CHANGE *
DECOR 1€ = \$1.07 / \$1 = 0.93€
TILE | SANITARY | STONE | KITCHEN *tx interbancaire veille de parution

Jeudi 06
Avril 2017
St. Célestin
N° 1643bis

St. Martin's WEEK

ORANGINA
Saint-Martin • Sint-Maarten • Saint-Barthélemy

ORANGINA et sa pulpe!

Distribué par
SICCARDI
SICCARDI IMPORTS Sarl
Lot. Artisanal de l'Espérance
Cockades Grand Case
97150 SAINT MARTIN
Tél : 0590 29 31 78



LE YACHT HOP EN FÂCHEUSE POSTURE BAIE NETTLÉ

p.11

No better Place than
TORO'S PLACE

FRONT DE MER - MARIGOT

JUSTE UN AU REVOIR AUX CUMULARDS ? p.2

PEUT-ON DIRE NON À 1.4MD D'EUROS ? p.4



PREMIER CONSEIL EXÉCUTIF POUR LE PRÉSIDENT GIBBS p.12

ABSM : LA BELLE ASSOC ! p.12

PROCHAINS CONSEILS TERRITORIAUX LES 15 ET 25 AVRIL p.12



MAUD VIOTTY À PROPOS DE LA GUYANE p.6

L'EXEMPLE GUYANAIS ET LA TROUILLE DE LA BOULE DE NEIGE p.7

Nouvelle Collection Lunettes de vue

Lightec

Optic 2000
3 rue du Président Kennedy à Marigot
0590 52 97 82

L'ASSOCIATION DES BASKETTEURS DE SAINT-MARTIN MARQUE DES POINTS

Créée en 1994 par Mr FREEDOM, cette association a connu une période d'inactivité jusqu'à sa reprise en 2011 par une équipe de jeunes Saint-Martinoises dont sa fille Laila, l'actuelle présidente.

FACE AU SUCCÈS, SE PROFESSIONNALISER

Depuis, on peut dire que beaucoup de chemin a été parcouru et sans doute beaucoup de paniers marqués. En effet, près de 4 000 enfants y ont été accueillis durant ces 6 dernières années pour s'initier au basket, pour participer aux stages organisés pendant les vacances avec la venue de jeunes basketteurs de la Guadeloupe ou de la Martinique, pour découvrir une nouvelle activité le Beach-basket qui est parfait pour une journée à la plage et depuis 3ans, le Baby-basket qui s'adresse aux 3 – 5 ans mais surtout pour se faire de nouveaux copains.

EMBAUCHER POUR "PERFORMER"

En 2013, l'association souhaite se professionnaliser et embauche 2 jeunes en emploi d'avenir pour assurer l'animation des séances d'entraînements quotidiens de l'association.

Dès leur embauche, le DLA a été sollicité pour accompagner l'intégration des salariés, par des ateliers sur le fonctionnement d'une association, et le directeur bénévole dans sa fonction d'employeur. D'ailleurs, Lyonel AGNES, fait partie de la première promotion certifiée à la gestion associative (CFGa) avec Initiative Saint Martin Active en 2015-2016. Il a été initié, entre autres, à la gestion des ressources humaines, la gestion administrative et financière, à la mise en place de projets et de partenariats.



DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ET LE BÉNÉVOLAT

En 2017 grâce au soutien de la plateforme, l'association compte 1 salarié, 7 bénévoles actifs, plusieurs partenariats locaux et régionaux, 50 licenciés, une équipe engagée pour la première fois dans le championnat local et une nouvelle activité dédiée aux Femmes (Maman des basketteurs).

Toutes ces ateliers ont permis d'améliorer le fonctionnement de l'association et de consolider ses activités. C'est ainsi que l'ABSM peut maintenant regarder vers l'avenir avec une vision de son activité moins traditionnelle. Tout en conservant le côté associatif, l'association a adapté son modèle économique permettant une approche du sport plus économique pour le territoire en proposant du tourisme sportif notamment grâce aux camps de basket qui déplacent chaque année de plus en plus de jeunes de l'extérieur.

D'AUTRES ÉTAPES À VENIR... ÉVIDEMMENT !

Pour le moment, l'Association des Basketteurs de Saint-Martin est basée à Grand-Case mais ne possède pas de local pour accueillir les enfants, ou de véhicule pour le transport du matériel. Malgré la présence d'un salarié, le fonctionnement est essentiellement assuré par des bénévoles qui ne comptent pas leur temps mais qui font preuve d'un dynamisme sans pareil.

DE BEAUX RENDEZ-VOUS HIER, D'AUTRES DEMAIN !

Les projets se suivent avec succès : le camp de basket de février dernier a fait carton plein et le baby-basket connaît un engouement bien mérité. Vivre le basket autrement, voici ce que propose l'Association des Basketteurs de Saint-Martin : @ABSMBasketballSxm.



COLLECTIVITÉ, 1ER CONSEIL EXÉCUTIF

Le Président Daniel GIBBS a tenu son premier Conseil exécutif, mercredi 05 avril 2017 à 9 heures à l'hôtel de la collectivité, en présence des conseillers de l'exécutif, madame Valérie DAMASEAU, 1ère vice-présidente, monsieur Yawo NYUIADZI, 2ème vice-président, monsieur Steven PATRICK 4e vice-président, madame Marie-Dominique RAMPHORT membre, et monsieur Louis MUSSINGTON membre. Madame Annick PETRUS, 3e vice-présidente, était excusée.

En préambule, le Président du Conseil exécutif a souhaité la bienvenue aux membres de son Conseil, ainsi qu'aux techniciens de la collectivité présents pour l'occasion.



5 POINTS À L'ORDRE DU JOUR DU CE

Ce premier Conseil exécutif de la mandature 2017-2022 a porté sur 5 points à l'ordre du jour parmi lesquels en point n°1, une aide octroyée aux lycéens admissibles à Sciences Pô - session 2017 – (vote à l'unanimité). En point n°2, le Conseil exécutif s'est prononcé à l'unanimité sur la prise en charge des frais de déplacement d'une nageuse saint-martinoise qui partira prochainement pour les Carifta Games aux Bahamas.

En point n°3 l'exécutif a voté à l'unanimité la prise en charge des frais de déplacement du Conseil territorial des Jeunes de Saint-Martin qui effectue une visite à Paris. En point n°4, l'assemblée s'est prononcée à l'unanimité pour l'exonération de la redevance pour occupation du domaine public de l'Association Economique Citoyenne (AEC) qui organise sa braderie annuelle les 7 et 8 avril prochains. Une mesure exceptionnelle en faveur de cette association, compte tenu des répercussions défavorables

des travaux publics qui avaient ralenti l'activité économique du centre-ville de Marigot, l'an passé.

ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN CT

Au point n°5, les membres du Conseil exécutif ont voté à l'unanimité l'ordre du jour du Conseil territorial du 25 avril 2017, comme suit :

- Point n°1 : Adoption du Règlement intérieur du Conseil territorial
- Point n°2 : Fixation des indemnités des élus territoriaux
- Point n°3 : Nomination des élus au sein des commissions consultatives
- Point n°4 : Nomination des élus au sein des organismes extérieurs
- Point n°5 : Modalités de remboursement des frais liés aux déplacements des élus
- Point n°6 : Exercice du droit à la formation des élus

Il y aura donc deux Conseils territoriaux au mois d'avril. Celui du samedi 15 avril 2017 débutera à 9 heures et sera exclusivement consacré au budget primitif 2017 de la collectivité de Saint-Martin.

MEURTRE DU RED STAR : 14 ANS DE PRISON

Didier Metellus, auteur du meurtre de Faustin Defrance à Sandy Ground en 2014, a été condamné à 14 ans de prison par la cour d'assises de Guadeloupe.

Le 20 décembre 2014, vers 19h30, deux hommes se disputent devant la supérette Red Star, à Sandy Ground. Il semble qu'une rivalité existait entre ces deux personnes pour aider l'épicier - qui n'a pas reconnu leur avoir confié ce petit «job»

pourtant de notoriété publique - à fermer l'établissement. À un moment, Didier Metellus sort un couteau de sa poche et plonge vers sa victime pour lui enfoncer son arme dans le ventre. La lame de 17 centimètres sectionne le foie en deux

LA COOPÉRATION, CELA DÉBUTE PEUT ÊTRE PAR L'EFFICACITÉ ENTRE-SOI

La semaine dernière, le gouvernement de Sint Maarten a mené des contrôles conjoints dans plusieurs établissements de Front Street et Back Street à Philipsburg.

Ainsi, sous la houlette des services de police, les services d'immigration, de la sécurité sociale, de la direction du travail et des affaires économiques, des services fiscaux et des huissiers ont vérifié ensemble, chacun dans son domaine de compétences, que les commerçants respectaient bien leurs obligations légales.

Au bilan, trois cas suspects d'exploitation de personnes ont été relevés et transmis aux services de police. Deux cas d'absence de permis de travail ont été confiés à la Direction du travail. Une femme a été interpellée pour clandestinité et sera reconduite à la frontière. Ces contrôles seront renouvelés régulièrement afin de s'assurer que tous les commerces de la partie hollandaise soient en parfaite



conformité avec la loi. Cette coopération interne à Sint Maarten exprime bien la volonté des pouvoirs publics de répondre conjointement et au diapason aux problématiques vécues par le territoire.

DYNAMISER LE TOURISME À SAINT-MARTIN CÔTÉ FRANÇAIS

Voilà le type de réalisations qu'il nous plaît à relayer en cela qu'elles nourrissent la réflexion et participent de la construction. L'ouvrage écrit par Stéphanie Caliste Manette, et disponible en versions française et anglaise, vise à "trouver les stratégies à adopter afin de développer le côté français autant que le côté hollandais" en matière touristique :

Originnaire de Guadeloupe, l'auteure vit à Saint-Martin depuis 2008 et y a exercé des fonctions variées d'assistante sociale scolaire à chargée de médiation et d'insertion professionnelle en passant par la formation et le conseil en insertion sociale et professionnelle.

L'opus est disponible en format numérique et papier sur son site : <http://www.stephaniecm.fr/fr/2015/07/dynamiser-tourisme-a-saint-martin-cote-francais-3/>

Actuellement scénariste au sein de l'entreprise audiovisuelle Soualiga Média, Stéphanie Caliste Manette est engagée politiquement au sein de l'UD comme Chargée de développement économique et touristique de l'île de Saint-Martin (section UDJeunes).

et coupe la veine cave, provoquant une hémorragie massive. Faustin Defrance, âgé de 40 ans, meurt pendant son transport vers l'hôpital. Un dispositif de recherches est mis en place par cinq patrouilles de gendarmes mobiles et du PSIG de Saint-Martin et interpellé le meurtrier un peu plus tard dans la soirée. Ce dernier, placé en détention provisoire, a comparu lundi et mardi dernier devant la cour d'assises de Basse-Terre.

LEMEURTRIERNIEL'ÉVIDENCE
Âgé de 61 ans aujourd'hui, Didier Metellus était positif à l'alcool - 2,46

grammes par litre de sang - et à la cocaïne le soir des faits. Il dit consommer du crack depuis 1979 et boire de l'alcool tous les jours. Il était au chômage depuis 4 ans et voulait s'imposer comme «agent de sécurité» auprès de la supérette chinoise où travaillait déjà officieusement M. Defrance. Ce dernier, diminué par deux traumatismes crâniens accidentels, n'avait ni alcool, ni stupéfiant dans le sang, n'était pas connu pour violence, vivait chez sa mère et «jobbait» à droite et à gauche. À la barre, le meurtrier, qui s'exprime en créole haïtien, nie avoir un problème avec l'alcool et maintient sa



IMMO DOM ID
TRANSACTION

www.agenceimmodom.com

7 rue du soleil levant Concordia 97150 St Martin - 0590 87 00 38
GATE-NOEL Virginie 0690 37 76 75 - HUG François 0690 41 17 07

CONCORDIA

Appt T3 au second étage.
Proche tous commerces et écoles.



127 800€ FAI

CONCORDIA

Appt T3 de plain pieds.
Travaux de rénovation à prévoir



165 400€ FAI

NOMBREUX AUTRES BIENS DISPONIBLES www.agenceimmodom.com

CONCORDIA

Maison mitoyenne sur 2 niv. comprenant
2 grdes chbres avec salle d'eau.
Le jardin est clos et arboré.



333 900€ FAI

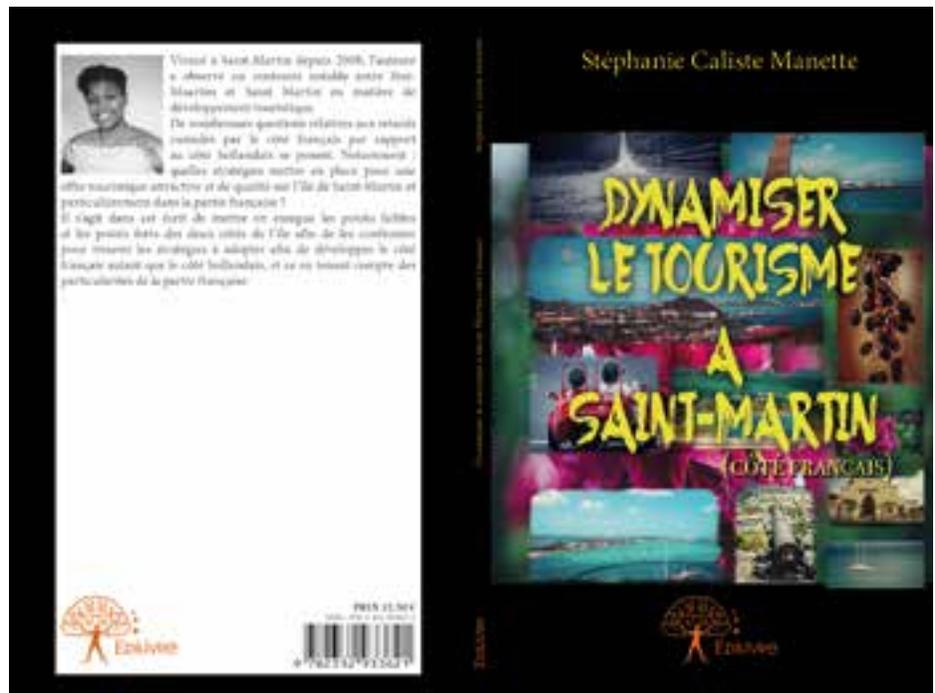
Carte N° CP 9781 2016 000 007 008 - Garantie Financière - COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIE ET CAUTIONS

FRIAR'S BAY

Maison individuelle comprenant 3
chambres, 3 salle d'eau.
Piscine et jardin privatifs



PRIX EN BAISSÉ : 599 900 € FAI



version d'un acte de défense face à une menace. Confronté à la vidéo de la scène - et à deux témoignages - il nie être la personne en train de donner un coup de couteau. Mais il doit finalement admettre sa culpabilité au vu de l'exhibition de T-shirt saisi lors de son arrestation, avec un grand chiffre 5 dans le dos, très reconnaissable. L'avocat de la famille, Maître Ferdy, a souhaité que soit pris en compte le traumatisme des proches devant ce qu'il considère être un meurtre évident. L'avocat général a insisté sur l'intention homicide caractérisée par la violence du coup, sans justification - il

n'y a eu ni menace, ni provocation - et la précision du coup dans l'abdomen avec une lame de 19 centimètres, dont l'accusé lui-même dira au cours des débats que s'il recevait cette lame dans le ventre il pouvait mourir. Il a requis 15 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction du territoire. Maître Martial, avocate de l'accusé, a défendu la thèse de violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, M. Metellus se sentant menacé par M. Defrance et ayant voulu simplement «le blesser». Il a été condamné à 14 ans de prison. **BD**